



Guide d'orientation pour les acteurs de la société civile et les communautés dans les processus du Fonds mondial

Préparation pour le cycle de subvention 2023-2025 du Fonds mondial en Afrique francophone (GC7)



Plateforme Régionale
Afrique francophone

Janvier 2023

**Guide d'orientation pour les acteurs
de la société civile et les communautés
dans les processus du Fonds mondial**

INTRODUCTION

Faisant suite à la notification par le Fonds Mondial en décembre 2022 des enveloppes pays allouées à la riposte au VIH/Sida, la lutte contre la tuberculose, le paludisme et le renforcement des systèmes résilients et pérennes pour la santé, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre francophone préparent des demandes de financement pour leurs programmes en fonction des fenêtres de soumission. Une société civile efficace et engagée peut contribuer au succès des programmes de santé dans tous les pays. Cependant, on constate que par le passé, les organisations de la société civile peuvent rencontrer des difficultés diverses pour assurer efficacement leur plein rôle dans les processus du Fonds Mondial.

Pour soutenir les processus en cours, le RAME à travers la Plateforme Régionale Afrique Francophone du Fonds mondial (PRF), se propose de soutenir la société civile et les réseaux de population-clés en Afrique francophone qui s'engagent dans le processus du Fonds Mondial grâce à un Dispositif d'Appui à l'implication de la Société Civile dans le 7ème cycle de subvention du Fonds mondial (DASC FM). Le soutien du RAME porte spécifiquement sur les thématiques du renforcement communautaire, les droits humains, et le genre.

DISPOSITIF D'APPUI A L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE 7EME CYCLE DE SUBVENTION DU FONDS MONDIAL (DASC FM)

Ce dispositif vise spécifiquement à :

1

Accompagner les acteurs de la société civile dans l'élaboration de demandes d'assistance technique pour renforcer leur implication dans le processus du 7ème cycle de subvention du Fonds mondial ;

2

Assurer un accompagnement à distance pour le renforcement des cadres de coordination des acteurs de la société civile engagés dans les processus du Fonds mondial dans les pays ;

3

Mettre à la disposition de la société civile et des organisations de populations clés, des informations à jour, des évidences et des bonnes pratiques en matière de prise en compte des droits humains, du genre et du renforcement des systèmes communautaires ;

4

Assurer la veille sur les cas de non prise en compte des opinions et des besoins de la société civile et des populations clés ;

4

Documenter et diffuser les leçons apprises et expériences concernant la participation de la société civile et des population-clés dans les efforts d'élaboration de propositions de financement.

Ce dispositif vise à soutenir une participation efficace et efficiente des organisations des pays de l'Afrique francophone qui soumettront des demandes de financement pour le 7ème cycle de subvention du Fonds mondial.

Dans le cadre du DASC-NFM3, il était prévu l'élaboration et la diffusion d'un guide sur la mobilisation des acteurs de la société civile dans les processus du nouveau

cycle de financement du Fonds mondial pour orienter les acteurs de la société civile dans les pays. Ce guide a été mise en jour pour le Cycle de Subvention 7 (CS7).

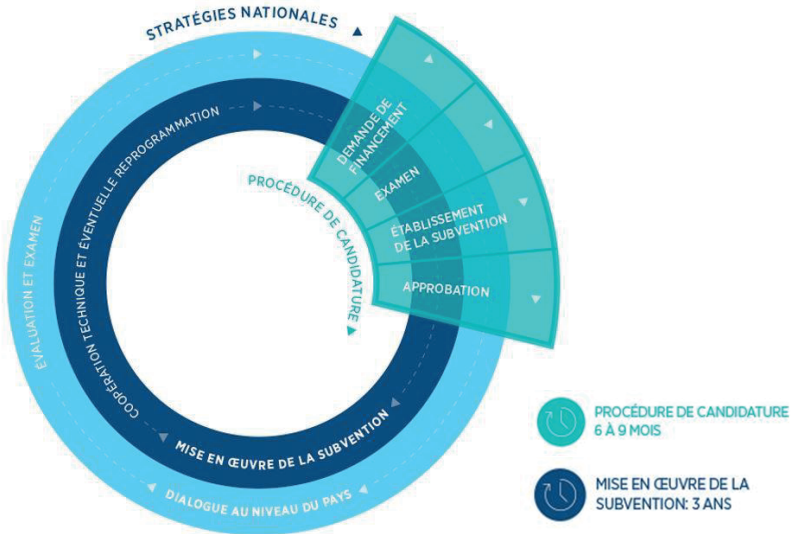
Ce guide offre quelques astuces et recommandations aux militants associatifs et membres de réseaux de population-clés qui veulent s'impliquer dans la période actuelle (2023-2025). Ils trouveront dans ce guide :

- **Des données sur les processus du Fonds Mondial en cours,**
- **Des conseils sur la conduite à tenir lors du grant-making,**
- **Des outils techniques essentiels et ressources utiles.**

Le guide se base sur les leçons apprises et expériences récentes d'implication de la société civile ainsi que sur les nouvelles directives du Fonds Mondial et des réseaux internationaux de population-clés et personnes affectées par les trois maladies.

CYCLE DE SUBVENTION 7 DU FONDS MONDIAL

Dans le cycle de subvention 7 du Fonds mondial, la procédure de candidature va de 6 à 9 mois ; la mise en œuvre de la subvention est de 3 ans.



Sur la base de la stratégie du Nouveau Cycle de Financement, un cycle de subvention a été lancé, avec une approche différenciée pour chaque pays selon trois (3) modes : la reconduction des programmes, l'examen spécifique/sur mesure et la revue complète. Selon le mode adopté par le pays, il y a trois (3) fenêtres de soumission :

Période de présentation des demandes	Date limite de dépôt du candidat	Réunion du CTEP
1	20 mars 2023	Avril-mai 2023
2	29 mai 2023	Juillet 2023
3	21 août 2023	Septembre-octobre 2023

Le Fonds mondial a toujours accordé une place importante à la société civile, que cela soit dans sa gouvernance, dans l'élaboration des demandes de subventions, que dans la mise en œuvre des programmes qu'il finance. Le Fonds mondial demande aux ICN de démontrer que les populations-clés ont été consultées et qu'elles ont formellement approuvé les demandes de financement.

En novembre 2016, suite au succès de l'initiative spéciale CRG, le Conseil du Fonds mondial a approuvé l'allocation de 15 millions de dollars pour la période d'allocation 2017-2019 pour l'initiative désormais appelée "Initiative stratégique " (SI). Le champ d'application de l'IS CRG a été élargi avec la première composante soutenant l'engagement communautaire à travers le cycle de subvention et la

composante deux l'engagement communautaire tout au long du cycle de subvention et le deuxième volet a été modifié afin de se concentrer sur les domaines où le besoin d'un engagement communautaire a été identifié, comme pour les adolescentes et les jeunes femmes (AGYW), la troisième composante étant les plateformes régionales de communication et de coordination de la société civile et des communautés.

En novembre 2019, le Conseil du Fonds mondial a approuvé l'allocation de 16 millions de dollars pour la période d'allocation 2020-2022 pour le CRG SI devenu Initiative Stratégique Engagement Communautaire (IS EC) et continuera à être mis en œuvre par le biais des trois composantes interdépendantes.

QUE SIGNIFIE "LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES COMMUNAUTÉS" ?

Ces acteurs importants dans les processus du Fonds mondial désigne un ensemble d'acteurs dont les contours ne sont pas toujours formellement définis. Ils sont surtout caractérisés par leur relative indépendance vis-à-vis du secteur public, leur proximité et/ou leur identité communautaire. On peut en retenir trois (3) grands ensembles :

- **Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) formelles qui sont constituées généralement sur une base thématique et qui sont très proches des communautés qu'elles défendent, à qui elles délivrent des services ou à qui elles apportent des appuis pour leur mobilisation et leur autonomisation ;**
- **Les Organisations à Base Communautaire (OBC) formelles ou informelles dont la principale caractéristique est le fait qu'elles regroupent des personnes ayant en commun une thématique, une localisation géographique ou un genre spécifique.**
- **Les individus ayant à des degrés divers des attributions, des pouvoirs, de la légitimité pour parler et agir dans des domaines spécifiques des communautés au sein desquelles ils vivent.**

QUEL EST LE FONDEMENT DE L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

Il existe de plus en plus d'efforts pour faire en sorte que nos pays financent d'avantage les réponses nationales contre le paludisme, la tuberculose et le VIH, et que les citoyens aient de plus en plus leur mot à dire sur les projets financés. Concernant la lutte contre le VIH, la dernière déclaration politique de 2016¹ prévoit que 30% des services soient offerts par les communautés

d'ici à 2020. De plus les bailleurs de fonds tels que le Fonds Mondial et PEPFAR insistent de plus en plus sur l'importance des dialogues, des concertations et consultations regroupant agences gouvernementales, chercheurs et secteurs privés avec la société civile et les représentants des populations-clés.

1 Déclaration adoptée le 08 juin 2016 à New York par l'assemblée générale des Nations Unies. Elle visait à accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de Sida d'ici à 2030

QUEL EST LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT ?

Nous devons comprendre pourquoi l'engagement de la société civile et des communautés est capital dans les programmes de santé en général, et ceux financés par le Fonds mondial en particulier. Sans que cela ne soit exhaustif, il vise les objectifs suivants :

- S'assurer que les besoins spécifiques des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision sont pris en compte ;
- S'assurer que la budgétisation soit prioritairement orientée vers la satisfaction des besoins des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision ;
- Veiller à ce que des interventions adaptées aux spécificités des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision soient planifiées ;
- S'assurer que les ressources allouées atteignent les populations ciblées à travers des interventions adaptées à leurs spécificités ;
- Veiller au transfert de connaissances et de compétences afin de rendre les communautés plus autonomes dans la défense de leurs droits, l'identification de leurs besoins, la planification et la mise en œuvre des interventions, ainsi que le suivi de la disponibilité, de la qualité et de l'accès des services auxquels elles ont droit.

COMMENT ORGANISER NOTRE ENGAGEMENT ?

La cartographie sur les dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial, réalisée par la PRF dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre en 2017, a montré que les organisations de la société civile et les représentants des communautés sont souvent impliqués à la phase d'élaboration des demandes, mais ils ont une très faible influence sur les documents finis. Une des raisons qui explique cela est le manque de cohésion et de coordination pour avoir un maximum d'influence. Une autre cartographie conduite en 2019 a encore confirmé cet état de fait.

Les bonnes pratiques recensées en matière de mobilisation de la société civile pour participer au processus d'élaboration d'une demande de financement sont :

1. **Demander une assistance technique pour un accompagnement de la société civile**

Une expertise sur les domaines d'intérêt et des stratégies de mobilisation de la société civile a été très souvent utile pour faciliter l'organisation des acteurs de la société civile et renforcer leurs capacités d'influence sur les documents de subventions. Des fournisseurs d'assistance technique sont disponibles pour apporter de telles expertises : TSM ONUSIDA; BACK UP Santé GIZ ; L'Initiative.

Il est toutefois utile de veiller à ce que la même personne assure l'assistance technique pendant tout le processus pour s'assurer que les acquis sont renforcés, que les points faibles sont améliorés et que les aspects critiques sont maîtrisés au mieux.

2. Mettre en place une « Task Force » regroupant les différentes sensibilités, notamment les associations de personnes vivant avec la maladie et les populations clés

Le concept de « Task force » indique globalement la notion de comité de coordination et de suivi de l'implication de la société civile et des communautés dans le processus d'élaboration. Il doit regrouper les différentes sensibilités de la société civile engagée dans le processus dans un esprit de large consensus. Son but est de service d'interface entre les Instances de Coordination Nationale (ICN), ainsi que des groupes de rédaction avec les acteurs de la société civile. Dans cette visée, il coordonne la définition des priorités et des interventions en faveur de la société civile ainsi que des groupes vulnérables, et veille à une responsabilisation accrue de la société civile dans les stratégies de mise en œuvre. La « Task Force » devrait s'impliquer également dans les démarches de mise en conformité des ICN, ainsi que le plaidoyer pour le cofinancement à la hauteur de seuils fixés par le Fonds.

3. Identifier des experts communautaires pour participer à l'élaboration et la relecture des demandes

Le constat est fait par la cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial qui a eu lieu en 2017 ainsi qu'en 2019 que la société civile et les communautés sont assez représentées dans les instances et groupes de rédaction, mais leur influence demeure très faible. Cela s'expliquerait entre autres par le fait que les représentants de la société civile dans les groupes de rédaction ne sont pas toujours désignés sur la base de leurs profils ou de leurs compétences. Il convient dans ce cas que la société civile identifie des experts communautaires maîtrisant bien les thématiques d'intérêts et

ayant de bonnes capacités de rédaction et de négociation. Ces experts peuvent être pris en charge par le budget du CCM ou par d'autres ressources complémentaires mobiliser par la société civile.

Par exemple dans le cas du Cameroun, la participation de la société civile est structurée. Cela a été possible à travers une concertation de la société civile pour désigner ses représentants.

4. Tenir des réunions concertation entre les rédacteurs société civile et les membres du CCM pour définir les besoins des groupes spécifiques, et veiller à la prise en compte des droits humains et du genre, ainsi que le renforcement des systèmes communautaires

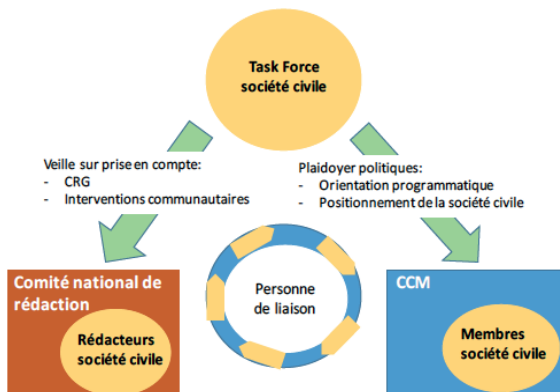
Sous la direction de la « Task Force », des rencontres de concertations spécifiques doivent se dérouler :

- Avec les représentants de la

société civile avant et après les assemblées générales de l'ICN pour définir les points à défendre et rendre compte à la base ;

- Avec les représentants de la société civile dans les groupes de rédaction pour disséminer les orientations de base et apprécier la prise en compte des priorités.

Le schéma qui suit résume l'interaction qui doit exister entre les acteurs communautaires et les autres parties prenantes du processus d'élaboration.



COMMENT AGIR AVANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Encourager la participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des plans stratégiques nationaux.

Chaque programme prioritaire au niveau de nos pays doit avoir un plan stratégique national élaboré sur la base d'un quinquennat.

Demandes de financement fondées sur des plans stratégiques nationaux solides : la société civile et les populations clés ont une occasion unique de faire entendre leurs voix, dans la mesure où leur participation significative à l'élaboration ou à l'examen des plans stratégiques nationaux est justement l'un des principaux critères de solidité de ces plans.

Le but, à terme, est de voir le processus d'élaboration des plans stratégiques nationaux devenir de plus en plus inclusif.

COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT ?

C'est au cours de la phase d'élaboration de la demande de financement que se définissent les grandes priorités et les stratégies d'intervention de la subvention en référence aux plans stratégiques nationaux. Avant son démarrage effectif, les acteurs de la société civile doivent faire une évaluation des besoins des populations les plus vulnérables, les exposées ou isolées, ainsi que des stratégies et moyens nécessaires pour les atteindre. Cette évaluation pourrait être faite par une assistance technique qui permettra d'avoir un document national de référence fiable. Ce document devra être joint à la demande de financement dans l'envoi au Fonds mondial.

Les résultats de ces besoins doivent être exploités pendant le dialogue pays pour l'adoption des priorités et au sein des groupes de rédaction pour la définition des stratégies les plus porteuses.

Les représentants de la société civile au CCM et dans les groupes de rédaction doivent être sensibilisés sur ces priorités et stratégies afin de pouvoir les défendre dans les instances. Une évaluation continue de la Task Force doit être faite en maintenant une communication avec les différentes parties de la société civile et des autres secteurs.

Pour le CS7, il existe de nouvelles annexes liées au CRG qui doivent être jointes à la demande de financement.

Il s'agit de :

- Priorités de financement de la société civile et des communautés les plus touchées par le VIH, la tuberculose et le paludisme (obligatoire)
- Narrative du dialogue pays (obligatoire)
- Évaluation de l'égalité des sexes (joindre si disponible)
- Évaluation des droits de l'homme (à joindre si disponible) (et les nouvelles directives pour en faire une rapide)
- Évaluation du risque d'exploitation sexuelle, d'abus et de harcèlement (à joindre si disponible)

Le tableau suivant retrace les différentes étapes de l'élaboration de la demande et donne des orientations sur les rôles des acteurs de la société civile et des communautés :

Activités de l'élaboration de la demande	Rôle de la société civile
Dialogue nationale sur les priorités	La société civile évalue en amont les besoins des groupes prioritaires et des moyens de les atteindre. Elle doit veiller à leur participation au dialogue, à leur accès aux discussions et à ce que leurs voix soient considérées
Rédaction de la demande	société civile doit veiller à ce que des personnes ayant de bonnes expertises les représentent. Ces personnes doivent veiller à la prise en compte des besoins des groupes prioritaires et des meilleurs moyens de les atteindre. Une interaction/dialogue doit être entretenu par la Taskforce entre les représentants de la société civile et les autres acteurs pour influencer la prise en compte des besoins des groupes prioritaires.
Adoption de la demande par le CCM	La société civile doit avoir un document de position décrivant les points forts et les points à améliorer de la demande de subvention. Elle doit préparer les arguments nécessaires pour convaincre sur la nécessité de corriger la demande en prenant en compte ses aspirations.

COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA SUBVENTION (GRANT MAKING) ?

Après soumission à la date prévue, la demande de financement est examinée par un comité technique (TRP) qui émet des recommandations et commentaires. Une fois la demande approuvée, le pays candidat passe au stade de « grant making » qui est donc une dernière phase importante de finalisation de la demande de financement. A ce stade les priorités d'interventions sont déjà définies, et le travail consiste à définir les budgets, le plan de travail et les objectifs. Le choix des agences de mise en œuvre doit également être effectué à cette étape, en conjonction avec le Secrétariat du Fonds Mondial. Très souvent, les acquis de la société civile et des communautés obtenus dans la phase précédente sont souvent remis en cause lors de cette phase. Elle requiert une attention et une vigilance particulière de la société civile pour maintenir et renforcer les acquis.

Le tableau suivant retrace les différentes étapes du grant-making et donne des orientations sur les rôles des acteurs de la société civile et des communautés :

Tableau 1 Etapes importantes du grant-making et rôle de la société civile et des communautés

Activités du Grant-making	Rôle des communautés et Société Civile
Elaboration du Plan de Mise en Œuvre décrivant les acteurs de la mise en œuvre de la subvention (PRs, SRs) leurs rôles, responsabilités et niveaux de financements dévolus à chacun. Document de référence : Implementation arrangement guidelines	Il est important que les OSC examinent le document en détail pour s'assurer que le schéma de mise en œuvre : - est efficient (mutualisation des couts) - permettra une fluidité dans le déroulement des activités pour toucher les groupes les plus isolés - responsabilise suffisamment la société civile en lui donnant les moyens nécessaires.
Mener une évaluation des capacités en vue de déterminer si le PR choisi possède les standards minimums pour gérer la subvention, notamment en suivi-évaluation, gestion financière, gestion de la chaine d'approvisionnement, et gestion des SRs. Document de référence: https://www.theglobalfund.org/en/lfa/guidelines-tools/access-to-funding/	Les OSC peuvent revoir l'outil d'évaluation des capacités pour s'assurer que l'évaluation est correcte et reflète les intentions de la demande de financement. Si le candidat PR a déjà rempli cette fonction, la société civile doit disposer d'une liste des insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la subvention précédente pour obtenir des garanties qu'elles seront corrigées dans la mise en œuvre de celle à venir.
Finaliser des détails du budget et plan de travail ainsi que la liste des intrants et produits consommables médicaux et diagnostiques. Le plan de travail contient les étapes essentielles de la mise en œuvre, les actions pour remédier aux déficits de capacités et risques identifiés. Le budget contient le détail des couts pour tous les projets et activités.	Les documents les plus utiles à examiner pour les OSC sont le plan de travail et le budget. Le plan de travail est généralement développé par le PR avec des apports des partenaires techniques. La revue du plan de travail doit s'assurer que les activités identifiées dans la demande soumise sont toutes incluses. Il faut également revoir le budget pour s'assurer que suffisamment de fonds sont été alloués aux diverses activités. C'est à stade qu'il faut se rassurer que les acquis de la société civile n'ont pas été supprimés.

Adoption d'un Cadre de Performance qui contient un plan de suivi-évaluation, une baseline, des critères de performance, indicateurs, et méthodologie d'évaluation.	De manière générale, le cadre de performance se base sur le plan de travail et le budget. Au cas où les objectifs décrits dans la demande de financement ne sont pas inclus dans la grille de performance, il faut alerter le CCM de ce manquement.
Finalisation du Applicant Response Form (formulaire de réponses du postulant) , dans lequel le postulant décrit la manière dont les commentaires du TRP/GAC ont été traités dans la requête (<i>Concept Note Review and Recommendation Form</i>).	Le formulaire doit être revu par les OSC pour s'assurer que les commentaires relatifs aux communautés, droits et genre ont été convenablement traités.

Le tableau suivant donne une liste d'éléments à vérifier avant la validation des différents documents, ainsi que la conduite à tenir en cas d'irrégularité.

Tableau 2 : Liste des points à vérifier et conduite à tenir

N°	Questions à vérifier lors du processus de grant-making	Source d'information	Conduite à tenir
1	Les interventions prioritaires décrites dans la demande de financement sont-elles toujours présentes ?	Plan de travail Cadre de performance	Si les interventions prioritaires ont changé par rapport à celles de la demande de financement, il faut demander aux représentants de la SC au CCM les raisons du changement (ou alors demander au Secrétariat du FM). Certains changements peuvent être raisonnables et ont pu être induits par le TRP/GAC mais il est tout de même important de demander pourquoi les changements ont été faits, et si cela est acceptable.

2	Est-ce que le budget contient toutes les interventions suggérées dans la demande de financement ?	Budget Plan de travail	Au cas où certaines activités ont été omises, il faut alerter la SC siégeant au CCM. Si les niveaux de financement sont trop bas, il faut demander une aide technique pour effectuer une meilleure budgétisation (le RAME possède une liste des pourvoyeurs d'assistance technique opérant dans la région).
3	Est-ce que le PR recommandé dans la demande de financement a été maintenu ? Y a-t-il des besoins spécifiques de renforcement pour améliorer les capacités du PR ? Est-ce que les bons SRs et PRs ont été identifiés ?	O u t i l d'évaluation des capacités Rapport sur l'architecture de mise en œuvre.	Si les relations entre PR et SR définies dans la cartographie de mise en œuvre ne sont pas conformes à la description contenue dans le rapport de mise en œuvre (ou dans la demande de financement) cela doit faire l'objet d'une alerte au CCM. Il faut faire des commentaires sur l'évaluation du PR s'il existe des soucis majeurs. Si possible, proposez des mesures palliatives.
4	Les commentaires et recommandations du TRP et GAC ont-ils tous été traités ?	Formulaire de réponses postulant du	Le TRP/GAC font régulièrement des commentaires concernant les communautés et la société civile. Au cas où ceux-ci n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le grant-making, il faut alerter le CCM, le RAME, l'équipe-pays du Fonds mondial à travers le PFM.

COMMENT AGIR APRES LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Les organisations de la société civile, notamment les organisations travaillant sur l'égalité de genre et les populations clés, doivent continuer à participer au processus, en tant que maîtres d'œuvre

L'enjeu pour la société civile est d'avoir des organisations à même de mettre en œuvre les subventions du Fonds mondial. A ce niveau les organisations peuvent déjà faire une auto-évaluation de leur capacité à travers des outils d'évaluation des capacités qui sont disponibles (FM ; Frontline...)

CE QU'IL FAUT EVITER DANS NOTRE ENGAGEMENT

Comme il a été expliqué plus haut, le sens de notre engagement dans les subventions du Fonds mondial est d'avoir des subventions prenant en compte les besoins des groupes prioritaires, avec des stratégies d'interventions adaptées et une assurance que les moyens atteignent les cibles.

La société civile doit surtout éviter de se transformer en un groupe de lobbyiste dont la mission est uniquement de

mobiliser un maximum de ressources pour leurs organisations respectives, au détriment de la cohérence et de l'efficacité des subventions.

Il est alors conseillé aux acteurs de la société civile, de faire une auto-critique de leur schéma de mise en œuvre pour descendre par eux-mêmes les surcharges possibles pouvant entacher leur crédibilité et compromettre l'efficacité de la subvention.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

M. Simon KABORE
Directeur Exécutif
Régional /RAME
simonkabore@rame-int.org
Tél : +226 70 24 44 55

Mme Ida SAVADOGO
Chargée de Programme
AT/Coordonnatrice
PRF/RAME
cat@rame-int.org
Tél : +226 70 45 46 26

M. Hamza Djibo
Assistant de projet/PRF
Kaza4151@yahoo.fr
Tél : +227 91780326

Secteur 04, Koulouba, rue Sœur Delphine
Ouagadougou, Burkina Faso
04 B.P.: 8038 Ouagadougou 04 Tél. : +226 25 33 41 16
Email: secretariat@rame-int.org
Site web: <http://www.rame-int.org>